nemi, mais son attaque a été sans importance.

» Les trois colonnes sont revenues aujourd'hui à Vitoria, sans aucun incident autre que quelques coups de feu tirés des hauteurs où s'étaient postés les carlistes. »

Le général en chef de l'armée du Nord trouve moyen, comme M. Gambetta, d'expliquer par des victoires et des succès ses mouvements de retraite.

Les hommes du 4 septembre ont fait école.

LETTRE PASTORALE

DE

Monseigneur le Cardinal-Archevêque de Cambrai.

AU SUJET DE SON VOYAGE A ROME

RÉNÉ-FRANÇOIS REGNIER, Cardinal Prêtre de titre de la Trinité-du-Mont, par la Miséricorde divine et la Grâce du Saint-Siége apostolique, Archevêque de Cambrai, au Clergé et aux Fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

La visite que nous venons de faire au Tombeau des Apôtres s'est heureusement effectuée, Nos Très-Chers Frères; elle nous a donné de grandes consolations, et elle sera, nous en avons la confiance, une source de bénédictions pour notre diocèse.

Ce long voyage a été pour nous l'accomplissement d'un devoir.

L'époque était arrivée où, selon le serment que nous en avons fait le jour de notre consécration épiscopale, nous devions aller de nouveau rendre compte au Souverain-Pontife de l'état de notre Eglise, et lui demander ses instructions et ses ordres. — Nous avions de plus à remercier Sa Sainteté de l'insigne faveur dont elle a daigné nous honorer en nous élevant au Cardinalat, et à recevoir, autant que les circonstances le permettent, les insignes de cette éminente dignité.

Pie IX nous a, comme toujours, accueilli avec la plus paternelle bonté. Cet accueil, du reste, vous le savez, N.-T.-C. F., est assuré à tous ceux qui ont le bonheur d'approcher de son auguste personne.

En lui offrant l'hommage profond de notre reconnaissance et de notre filial dévouement, nous avons déposé à ses pieds ce *Denier de Saint-Pierre*, que votre piété lui offre chaque année avec tant de bonheur. Par un sentiment que nous avons vivement apprécié, vous l'aviez rendu, cette fois, plus considérable encore qu'à l'ordinaire : grâce à des dons très généreux que nous avions recueillis, même après notre départ de Cambrai et jusqu'à Rome, il s'élevait à deux cent cinquante mille francs.

Notre saint et bien-aimé Père a reçu cette offrande avec émotion, avec action de grâces, et il a daigné vous accorder à tous, dans l'effusion de son cœur, toutes les bénédictions que nous lui avons demandées pour vous.

Il n'est pas inutile de vous redire, N.-T.-C. F., combien le Pape a besoin des secours pécuniaires que lui envoie de toutes parts le monde catholique, et à quel noble et saint usage ces religieux subsides sont employés.

Rien de plus simple, rien de plus modeste, nous pourrions dire de plus austère que les habitudes domestiques de Pie IX; rien de moins dispendieux que son entretien personnel. Mais dépouillé par l'impiété révolutionnaire de tous les revenus qu'avaient assurés aux Pontifes Romains les religieuses libéralités des siècles précédents, sans autres ressources aujourd'hui que celles qu'il tient de l'amour de ses enfants, il doit pourvoir d'abord aux dépenses qu'entraîne nécessairement une administration qui s'étend au monde entier. Il doit de plus soulager les nobles indigences qui ont été pour beaucoup de ces anciens et fidèles serviteurs la violente conséquence du renversement de son gouvernement temporel. — Il doit encore soutenir des établissements de charité dont il est le fondateur, et répondre aux cris de détresse qu'élèvent vers lui des multitudes de pauvres dont les yeux et les mains se tourneraient vainement du côté de ses spoliateurs. — Il doit enfin subvenir aux indispensables besoins d'un grand nombre d'évêques et d'établissements religieux que la sacrilège rapacité des ennemis de l'Eglise a totalement dépouillés de leurs dotations séculaires. A elles seules, les dépenses de cette dernière catégorie s'élèvent pour Pie IX à plus de soixante mille francs par mois.

Tout incomplet qu'il est, ce simple aperçu suffira pour justifier le *Denier de Saint-Pierre*, pour en constater la nécessité, pour soutenir, pour accroître encore la générosité avec laquelle vous avez concouru jusqu'ici à ses collectes bénies.

L'état religieux de notre diocèse et les grâces spirituelles que nous avions à solliciter dans son intérêt ont été le sujet unique de nos entretiens avec le Vicaire de Jésus-Christ. Nous avons pu lui dire, N. T.-C. F., que votre attachement à l'Eglise romaine s'accroît en proportion des injustices et des persécutions qu'elle souffre; que vous ne cessez point de prêter à toutes les œuvres catholiques un actif et dévoué concours; que le zèle de notre clergé pour l'exercice de son ministère est aussi infatigable que sa docilité aux enseignements de l'Eglise Mère est complète et absolue.

Nous avons signalé les quelques progrès que la piété et les institutions religieuses ont faits, dans un grand nombre de nos paroisses, pendant ces dernières années. Nous avons lit les espérances que nous donnent pour l'avenir la direction solidement chrétienne de presque toutes nos maisons d'éducation, nos propagandes et nos réunions dominicales pour la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, nos pieuses associations d'enfants de Marie, nos cercles catholiques d'ouvriers, nos conférences de Saint-Vincent de Paul, l'action si douce et si édifiante des communautés religieuses qui se vouent au soin des malades et des pauvres, l'influence enfin de ce grand nombre d'hommes placés, dans nos villes et nos campagnes, aux premiers rangs par leurs éducation, leur position sociale, leur fortune, qui professent hautement leur foi, montrent l'exemple de toutes les vertus chrétiennes et patronnent généreusement toutes les œuvres utiles.

Nous n'avons rien à vous apprendre, N. T.-C. F., sur la situation personnelle de ce grand et admirable Pontife. Dieu, qui l'avait réservé pour les temps d'épreuves et de tribulations que traverse l'Eglise, le soutient manifestement dans l'accomplissement de sa mission providentielle. Tout le monde sait, et nous avons vu de nos propres yeux, avec quelle merveilleuse vigueur il porte le poids de ses quatre-vingt-deux ans. L'âge n'a point affaibli la lucidité de son esprit ni la sûreté de sa mémoire. Rien n'altère la sérénité de son âme; il domine les évènements qui ébranlent aujourd'hui le monde. Il voit passer, sans abattement et sans trouble, les iniquités, les violences, les faiblesses, les hypocrisies de notre temps et les hommes qui en sont les auteurs ou les complices.

Toutefois, il est pour lui des douleurs dont ne peut le défendre toute la force de son âme, et que partagent tous les cœurs catholiques. Comment, en effet, verrait-il sans une profonde désolation les ruines religieuses et morales qu'accumule partout l'impiété, la désorganisation sociale qu'entraînent ses perverses doctrines, la corruption qu'elle s'étudie à faire pénétrer dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, les entraves qu'elle met à l'exercice du saint ministère dans toutes les contrées où elle domine, les persécutions qu'elle y exerce contre les évêques et les prêtres fidèles à leur vocation, les encouragements honteux qu'elle accorde aux rebellions contre l'Eglise, les séductions et les récompenses qu'elle offre aux apostasies?

L'univers entier connaît les douloureuses protestations que ces attentats et ces perversités ont récemment inspirées à Pie IX. Dans son Encyclique du 21 novembre dernier, il nous fait un tableau aussi vrai qu'il est affligeant des formes astucieuses ou violentes que prend la persécution actuelle dans les différentes contrées où elle sévit.

Nous résumerons ici, pour remplir le devoir de notre charge pastorale, les principaux traits de ce document vraiment apostolique, et nous éviterons de les affaiblir par aucun commentaire.

En Italie, les religieux et religieuses de tout ordre sont expulsés de leurs couvents, condamnés à errer sans asiles et réduits à l'indigence. Les concours que prêtaient au Pape, pour le gouvernement de l'Eglise, des instituts monastiques aussi pieux que savants lui est violemment enlevé, tandis qu'on se vante de lui laisser son entière et pleine liberté pour l'exercice du ministère attaché à son suprême Pontificat.

En Suisse, les évêques et les prêtres sont exilés; la divine constitution de l'Eglise est violée par la prétention qu'a le pouvoir séculier de pourvoir aux emplois ecclésiastiques et de conférer la juridiction nécessaire pour la prédication de la parole de Dieu, l'administration des Sacrements et le gouvernement des âmes.

On sait avec quel éclat la guerre a été déclarée en Allemagne au catholicisme, et avec quelle rigueur elle se poursuit.

Dans plusieurs Etats de l'Amérique du Sud, les consciences sont soumises à la même oppression, et les évêques aux mêmes violences.

Par des moyens qui se diversifient selon les circonstances locales et le caractère des persécuteurs, on poursuit partout un but unique : la ruine du gouvernement spirituel du Pape, et, si elle était possible, la destruction finale de l'Eglise catholique.

Et, à ce sujet, N. T.-C. F., voyez combien est étrange l'abus que l'on fait des mots et quel renversement de toutes les notions morales en est la conséquence ! C'est au nom de la justice que se commettent les plus flagrantes iniquités, au nom de la liberté de conscience qu'on empêche et qu'on punit le pacifique exercice de notre culte, au nom de la civilisation et du progrès que se commettent des actes de véritable barbarie. On appelle *lois* des prescriptions essentiellement opposées aux règles éternelles du droit, et qui n'ont pour principes que les intérêts personnels ou les passions politiques de ceux qui les décrètent; on flétrit du nom de rebellion la soumission à l'autorité suprême de Dieu et le refus d'accepter les prévarications que veut imposer à la conscience la force brutale.

C'est contre ces actes tyranniques, mal dissimulés sous des formes légales, c'est contre cette oppression de la justice et de la vérité désarmées, dont les puissants du jour donnent le scandale au monde, que Pie IX, dénué de tout appui humain, élève sa courageuse voix et qu'il prononce des condamnations qu'on peut dédaigner ici-bas, mais que le Ciel ratifie.

Du reste, N. T.-C. F., ces réglementations laïques, ces décrets, ces actes législatifs par lesquels un trop grand nombre de gouvernements s'arrogent aujourd'hui le droit de destituer les légitimes pasteurs, et de les remplacer par des évêques et des curés de leur création, de soumettre à leur direction protestante ou rationaliste l'enseignement de la théologie elle-même et l'éducation ecclésiastique, n'ont rien de nouveau pour nous. Tout cela reproduit, l'aggravant, cette constitution civile du clergé qui causa tant de troubles en France, il y a quatre-vingt et quelques années, que frappèrent si sévèrement les anathèmes du Siége apostolique, et qui fit parmi nos évêques et nos prêtres un si grand nombre de confesseurs de la foi et des martyrs.

A quelque nation que vous apparteniez et quel que soit le lieu de vos combats, soyez bénis, vous tous, ministres des autels et courageux catholiques, qui, à votre tour, souffrez l'outrage, les bannissements, les prisons pour le nom de Jésus-Christ ! Nous compatissons à vos épreuves, pour les avoir subies autrefois nous mêmes : notre religieuse admiration, nos prières et nos secours vous sont dus et ne vous feront point défaut.

Vous attendez, N. T. C. F., que nous disions quelques mots de Rome en particulier. Vous savez, hélas ! quel spectacle offre aujourd'hui cette métropole de la catholicité. Un voile funèbre couvre ses sanctuaire et attriste son enceinte sacrée. Son Vatican, à raison des scandales et des menaces qui l'entourent, est devenu une prison, et les basiliques sont interrompues. Ses couvents, asiles antiques et vénéré, de la prière et de l'étude, sont transformés en casernes; les quelques religieux qui y demeurent, relégués dans quelque coin pour le service des paroisses, n'ont, pour exercer leur ministère et pour vivre, que des indemnités dérisoires.(1) Par des combinaisons savamment hostiles, on cherche à rendre désormais impossible le recrutement de ces ordres illustres qui ont mis, depuis des siècles, au service de l'Eglise, tant de science et de vertus.

Mais ne craignons rien, N. T.-C. F., ces tristes habiletés seront déjouées : Dieu s'est engagé à réprouver et à confondre la vaine prudence que lui opposent ses ennemis. Nous ignorons dans quel temps et par quels moyens s'exerceront sa justice et sa miséricorde; mais ce qui est certain pour nous, et ce qui doit nous faire espérer contre toute espérance, c'est, d'une part, que le triomphe du mal est nécessairement passager, et, de l'autre, que la puissance des portes de l'enfer, à quelque degré qu'elle s'élève, ne prévaudra jamais contre l'Eglise.

Au milieu de ce frémissement hostile qui court d'un bout du monde à l'autre, au milieu de cette conjuration des peuples et des rois contre le Seigneur et contre son Christ, quelques nations seulement ont conservé des représentants officiels auprès du Souverain-Pontife. La France, nous n'en saurions douter, gardera fidèlement ce poste d'honneur qui lui appartient au premier rang, et que la sagesse de son gouvernement a confié à un ambassadeur digne à tous égards d'une si haute et si noble mission.

Si les tribulations de Pie IX se prolongent, si elles s'aggravent chaque jour, son cœur, comme autrefois celui de saint Paul goûte de bien douces joies parmi ses immenses douleurs. Il trouve une grande consolation dans l'unanime fidélité avec laquelle tous les évêques demeurent attachés au Saint-Siége, et dans le courage qu'ils savent, quand il le faut, opposer à la persécution, eux et les fidèles de leurs diocèses, courage qui rappelle celui que firent éclater aux premiers siècles les martyrs de la primitive Eglise. — Les délaissements et les défections dont le Saint-Père a le droit de s'affliger sont compensés pour lui par l'attachement fidèle que lui garde la majorité de la population romaine, et par cette affluence non interrompue de pieux pélerins qui viennent de toutes les contrées de la terre lui offrir l'hommage de leur dévoûment filial, recevoir ses bénédictions paternelles et recueillir ses solennels enseignements.

Quelques mots maintenant, N. T.-C.F., de ce qui nous concerne personnellement. — Dans le consistoire du 4 de ce mois, le Souverain-Pontife a daigné nous accorder pour titre cardinalice, l'église de la Trinité du Mont. Cette église appartient à la France; elle fait partie de la maison des Dames du Sacré-Cœur dont l'institut est une des gloires religieuses de notre nation et dont le zèle est depuis si longtemps apprécié dans notre diocèse.

Le Saint-Père nous ade plus, désigné les Congrégations dont nous aurions à partager les travaux, si d'autres devoirs ne nous tenaient pas forcément éloignés de nos éminents collègues. Ces Congrégations sont celles du Concile, des Evêques et des Réguliers, des Etudes et de l'Index.

Nous avons également reçu de Sa Sainteté l'anneau cardinalice; mais la remise du chapeau a dû être ajournée, parce qu'elle exige une solennité et des fêtes populaires que ne comporte pas l'état actuel de Rome.

A ces faveurs qui nous sont personnelles, Pie IX a daigné en ajouter une autre qui intéresse spécialement notre grande et religieuse cité lilloise : le Couronnement de l'Image vénérée de Notre-Dame de la Treille. Cette cérémonie est fixée au 21 juin prochain; ainsi, par une heureuse coïncidence, elle aura lieu le jour anniversaire du couronnement de notre Très Saint-Père le Pape lui même

En 1854, la procession de la fête séculaire de Notre-Dame de la Treille eut lieu avec une splendeur et une piété vraiment admirables. Lille prouvera certainement, en 1874, que sa dévotion envers son auguste Patronne ne s'est point refroidie pendant ces vingt dernières années. Nous savons déjà avec quel généreux entrainses habitants de toutes classes travaillent aux préparatifs de leur grande solennité.

D'éminents Prélats nous ont promis d'assister à cette fête. Ils en augmenteront grandement par leur présence l'éclat et l'édification. Nous comptons sur l'éloquente parole de plusieurs d'entre eux pour préparer les fidèles à recueillir les grâces insignes que le Souverain-Pontife a daigné accorder à tous ceux qui rempliront pieusement les faciles conditions auxquelles elles sont attachées.

Ce ne seront pas seulement les habitants de Lille et des localités environnantes qui profiteront de ces grâces; on y viendra prendre part de plus loin; et le sanctuaire de Notre-Dame de la Treille pourra, cette année, être le but principal de nos pèlerinages diocésains. On doit partout si vivement sentir le besoin de prières ferventes et de puissantes intercessions auprès de Dieu.

Vous vous presserez donc, N.-T.-C. F., aux pieds de la Mère de Grâce (1); vous demanderez par elle, à son divin Fils, pour l'Eglise et pour le Souverain-Pontife la paix et la délivrance; pour la France, l'apaisement des discordes qui la troublent si profondément et l'union qui ferait sa force; pour le diocèse, l'affermissement dans sa foi et une fidélité complète aux devoirs qu'elle impose.

Chacun de nous demandera pour lui-même, et pour tous ceux qui lui sont particulièrement chers, une vie pure, la force de vaincre les tentations et les périls qui nous attendent ici-bas sur notre voie; la grâce enfin de partager avec la Vierge bénie, que nous invoquons comme notre Patronne et notre Reine, le bonheur de contempler éternellement Jésus dans sa gloire *Vitam præsta, puram, iter para tutum, ut videntes Pesum, semper collætemur.*

Et sera notre présente lettre pastorale lue au prône de la Messe paroissiale ou à la messe de la communauté, dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, le dimanche qui en suivra immédiatement la réception.

Donné à Cambrai dans notre Palais archiépiscopal, le 14 mai 1874, en la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

† R.-F., CARDINAL REGNIER,
Archevêque de Cambrai.

Par Mandement :

DUPREZ,
Chanoine, Secrétaire-général.

(1) Les curés, de 600 fr., les vicaires et prêtres adjoints de 400 à 500 fr.

BULLETIN INDUSTRIEL
ET COMMERCIAL

Les combustibles fossiles (suite)

Quoi qu'il en soit, cela suffira pour faire apprécier combien est peu précise une estime qui ne permet de reconnaître l'importance des substances, n'offrant aucun pouvoir comburant, qu'après la consommation entière du combustible, c'est-à-dire trop tard; la présence habituelle de notables quantités de pyrites, qu'après l'accomplissement d'un sinistre, et la valeur calorifique d'un combustible, qu'après l'avoir payé plus cher que celui d'un usinier voisin qui se morfond déjà d'être obligé d'utiliser un produit qu'il vient de recevoir et qui ne lui donne pas, à beaucoup près, les quantités de chaleur qu'il en attendait.

Depuis longtemps l'expérience a démontré que les différentes variétés de houille ne sont pas toutes propres à servir indistinctement à l'usage exigé impérieusement par chaque profession, et qu'avant tout, un combustible doit remplir certaines conditions indispensables à l'emploi auquel on le destine. Ces conditions sont les suivantes :

1° Il est nécessaire que ce combustible présente le plus grand nombre de calories possibles, attendu que plus l'importance de ces unités le rapproche de celle du carbone ou charbon pur, plus ces calories sont la représentation exacte de sa richesse combustible;

2° Qu'on puisse se le procurer à des prix raisonnables de bon marché;

3° Qu'il ne nuise en rien à la quantité des corps sur lesquels il exerce son action ;

4° Qu'il brûle avec facilité dans l'air atmosphérique ;

5° Qu'enfin il ne donne à la combustion qu'une quantité de cendres relative à sa valeur calorifique.

Tous les charbons consommés dans nos usines remplissent-ils les conditions que nous venons d'énumérer ? Assurément non ! Nous n'éprouvons aucun scrupule à déclarer que nous ne le croyons pas. D'autre part, comme les prix surélevés que peuvent occasionner les crises charbonnières proviennent de causes très complexes qui conduisent l'usinier à une consommation effrayante de combustibles, et, par suite, à des dépenses considérables et partant ruineuses, il convient qu'avant de continuer nous en indiquions ici les plus sérieuses.

En première ligne, il serait assurément imprudent de ne pas faire entrer en ligne de compte les besoins toujours croissants de l'industrie, qui double sa consommation par chaque période de quinze ans, et cette loi de progression se retrouve en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et dans tous les autres centres de productions aussi bien qu'en France. En 1872, notre consommation de combustible industriel a été de 22 millions 500,000 tonnes environ, tandis que notre production, quoique légèrement en progrès sur les années précédentes, ne s'est élevée qu'à 15 millions 900,000 tonnes. On peut admettre, dès lors, que vers 1890 cette consommation annuelle atteindra le chiffre rond de 50 millions de tonnes, tandis que l'extraction ne dépassera peut-être pas 18 à 20 millions de tonnes;

2° Les grèves des ouvriers mineurs dont les effets déplorables n'ont pas seulement pour inconvénient de forcer les prix des charbons, mais bien de raréfier encore ces produits jusqu'au point de donner à l'industrie une idée très nette, mais peu goûtée, des difficultés sans nombre qui l'attendent dans l'avenir. La grève de 12,000 mineurs anglais de fin mars dernier indiquerait-elle déjà l'approche d'une nouvelle crise charbonnière ? *That is the question*;

3° Le déficit déjà considérable de notre réserve houillère souterraine;

4° La ligue des producteurs, — soutenue par une presse stipendiée, — dont le maintien des prix élevés et des bénéfices considérables qui en résultent est le seul but que ces grands philanthropes poursuivent ;

5° Les spéculations éhoutées sur les combustibles, dont les gains illicites ne s'obtiennent qu'en épuisant l'industrie, que les accapareurs paraissent servir ;

6° La non-exécution des obligations imposées, par le cahier des charges, aux propriétaires des mines qui n'exploitent qu'une faible partie de leurs concessions, par suite de l'étendue trop grande du périmètre qui leur est accordé, ce qui oblige l'industrie à tirer annuellement de l'étranger pour plus de 220 millions de charbons que nous pourrions retirer de notre sol. D'un autre côté, les concessions inexploitées en France, dont le chiffre s'élève à 123 sur 448, que par une indifférence incroyable de l'administration on laisse improductives, en vertu sans doute des prévisions du célèbre ministre anglais, sir Robert Peel, qui affirmait au Parlement que, dans son esprit, l'avenir était au pays qui produirait le plus de houille ;

7° L'établissement mal calculé des grilles destinées à brûler des combustibles de différente qualité et de différent volume et le mode défectueux de tirage de beaucoup de cheminées ;

8° Les résultats insignifiants obtenus jusqu'à ce jour dans la combustion des produits fossiles particulièrement occasionnés par l'absorption de la chaleur par rayonnement ;

9° Enfin, l'acquisition des combustibles par l'industrie, en dehors de toute estimation exacte de leur pouvoir calorifique, et la conduite des appareils de combustion sans qu'aucune surveillance de l'usine ne vienne jamais contrôler la nature des gaz produits; d'où une perte sèche pour la fortune publique depuis deux siècles environ qu'on peut évaluer à plus de 600 millions de tonnes de houille non utilisées et perdue ainsi sans profit pour personne autrement que pour les sociétés de charbonnages. *(A suivre)*

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici le résultat du concours international de tir donné par le cercle des carabiniers roubaisiens :

CIBLE A VOLONTÉ AUX BLANCS
Distance 100 mètres.

1er Prix. Six couverts d'argent fr. 240 à MM. Ed. Scamps, de Roubaix 0 m/m 7/20. — 2e, Cinq couverts d'argent fr. 200 à Dervillié, Fourmies 0 m/m 8/20. — 3e, Quatre couverts d'argent fr. 160 à Eug. Delannoy, Roubaix 0 m/m 11/20. — 4e, Trois couverts d'argent fr. 120 à Alp. Wibaux, Roubaix, 1 m/m 13/20. — 5e Deux couverts d'argent fr. 80 à Vasseur, Valenciennes, 2 m/m 1/20. — (Du 6e au 20e prix, un couvert d'argent fr. 40 6e Aug. Barbaux, Roubaix, 2 m/m 13/20. — 7e A. Cordonnier, Roubaix, 3 m/m 12/20. — 8e, Henri Buisine, Roubaix, 3 m/m 16/20. — 9e, Bosquette, Saint-Quentin 3 m/m 16/20. — 10e, Gustave Vouzelle, Roubaix, 3 m/m 18/20. — 11e, Emile Baas, Roubaix, 4 m/m 10/20. — 12e, Duvivier, Lille, 4 m/m 16/20. — 13e, Carlos Cordonnier, père, Roubaix, 5 m/m. — 14e, Valke, Bruxelles, 5 m/m 9/20. — 15e, Deschepper, Saint-Nicolas, 5 m/m 14/20. 16e, Dupuis, Saint-Nicolas, 5 m/m 17/20. — 17e, Delsaux, Valenciennes, 5 m/m 18/20. — 18e, Six Jacob, Enghien, 6 m/m 7/20. — 19e, Van Cultzem, Enghien, 6 m/m 9/20. 20e, Bocquet, Tourcoing, 6 m/m 12/20.

CIBLE A VOLONTÉ AUX POINTS ET AUX BLANCS
Distance 200 mètres.

PRIX AUX POINTS

1er Prix, Six couverts d'argent fr. 240 à MM. Cauchy, d'Arras, 25. 5.5.5.5.5. 220 14/20. — 2e, Cinq couverts d'argent fr. 200 Arnold, Liége, 25. 5.5.5.5.5. 280 1/20. — 3e, Quatre couverts d'argent fr. 160 A. André, Charleroi, 25. 5.5.5.5.5. 301 16/20. — 4e, Trois couverts d'argents fr. 120 Kerrels, Bruxelles, 25. 5 5.5.5.5. 348 11/20. — 5e, Deux couverts d'argent fr. 80 Ed. Scamps, Roubaix. 24. 4.5.5.5.5. 239 14/20. — (Du 6e au 20e prix un couvert d'argent fr. 40) 6e Aug. Barbaux, Roubaix, 24. 4.5.5. 5.5. 322 10/20. — 7e, Mathis, Bruxelles, 24. 5.4.5.5.5. 251 1/20. — 8e Perrin, Arras, 24. 5.4.5.5.5. 258 1/20. — 9e, C. Cordonnier, père, Roubaix, 24. 5.5.4.5.5. — 10e, Selle, Amiens, 24. 5.5.5.5.4. — 11e, Lion, Tournai 23. 4.4.5.5.5. 203 11/20. — 12e Deschepper, St-Nicolas. 23. 4.4 5.5.5. 239 5/20. 13e, Libioulle, Bruxelles, 23. 4.5.4.5.5. 220 14/20. — 14e, Jules Lebeau, Dampremy, 23. 4.5.4.5.5. 230 6/20. — 15e, D. Heurtz, Bruxelles, 23. 5.4.4.5.5. 144 8/20. — 16e, Alp. Wibaux, Roubaix, 23 5 4.4.5 5. 174 14/20. — 17e, Delplanques, Arras, 23. 5.4. 4.5.5. 194 13/20. — 18e, Jaamar, Liége, 23. 4.5.5.4.5. — 19e, Bocquet, Tourcoing, 23. 5.4.5.4.5. 20e, Christians, Bruxelles 23. 5.5.4.4.5.179 4/20.

Noms des tireurs, qui, ayant fait 24 ou 23 points, sont classés au prix de belle balle.

MM. Bosquette, Saint-Quentin, 24. 4.5. 5.5.5. — Clepkens, Bruxelles, 24. 5.5.4.5 5. — Henri Buisine, Roubaix. 24. 5.5.5.4.5. — Dufour, Saint-Quentin 24. 5.5.5.4.5. — Carlos Cordonnier, fils, Roubaix, 23. 4.4. 5.5.5. — Deconinck, Gand, 23. 4.4.5.5.5. — Gustave Vouzelle, Roubaix, 23. 4.5.4.5.5. — Emile Baas, Roubaix, 23. 5.4.4.5.5. — Deletoile, Roubaix, 23. 5.4.4.5.5. — Dupuis, Saint-Nicolas, 23. 5.4.5.5.4. — Delsaux, Valenciennes, 23. 4.5.5.4.5. — Anatole Cordonnier, Roubaix, 23. 5.5.4.5.4.

Noms des tireurs, qui, ayant fait 23 points, n'ont pas obtenu de prix.

MM. Dervillié, Fourmies 23. 5.5.4.4.5. 188 m/m 17/20. — Léon Renaux, Roubaix, 23. 5 5.4.4.5. 218 m/m 1/20. — Jean-Baptiste Philippe, Tourcoing 23. 5.4.5.5.4. — Valcke, Bruxelles, 23. 5.5.4.5.4.

PRIX AUX BLANCS.

1er Prix. Six couverts d'argent fr. 240 à MM. Clepkens, Bruxelles, 1 m/m 13/20. — 2e, Cinq couverts d'argent fr. 200, Deconinck, Gand, 2 m/m 12/20. — 3e, Quatre couverts d'argent fr. 160, J.-B. Lemaire, Roubaix, 2 m/m 13/20. — 4e, Trois couverts d'argent fr. 120, Bosquetie, Saint Quentin, 2 m/m 17/20. — 5e, Deux couverts d'argent fr. 80, Dupuis, Saint-Nicolas, 2 m/m 18/20. — (Du 6e au 20e prix, un couvert d'argent, fr. 40) 6e, Dufour, Saint-Quentin, 2 m/m 18/20. — 7e, Buisine, Roubaix, 2 m/m 18/20 1/2. — 8e, Gustave Vouzelle, Roubaix, 5 m/m. — 9e, Pecqueux, Saint-Quentin, 5 m/m 2/20. — 10e, C. Cordonnier fils, 6 m/m 10/20. — 11e, A. Cordonnier, 6 m/m 14/20. — 12e, Delsaux, Valenciennes, 6 m/m 16/20 — 13e, E. Nison, Roubaix, 7 m/m 18/20. — 14e, Plaisant, Arras, 8 m/m 13/20. — 15e, E. Baas, Roubaix, 9 m/m 11/20 — 16e, Bouveur, Saint-Omer, 10 m/m 12/20. — 17e, Delétoile, Roubaix, 10 m/m 13/20. — 18e, Deloos, Tournai, 11 m/m 16/20. — 19e, Th. Galisset, Roubaix, 12 m/m 3/20. — 20e, Ballet, Arras, 12 m/m 4/20.

PRIMES.

Pour 15 blancs,	une cuillère à café		fr.	5
» 30	»	deux »	»	10
» 45	»	trois »	»	15
» 60	»	quatre »	»	20
» 70	»	cinq »	»	25
» 90	»	six »	»	30
» 100	»	un couvert	»	40

MM. Edmond Scamps, Roubaix, 296 blancs; Henri Buisine, Roubaix, 260; Emile Baas,